



101130 - Affection et compassion au sein du couple

question

Comment juger le fait pour mon mari de ne pas me permettre de me reposer quand je souffre de problèmes de santé (par exemple des troubles neuropsychiatriques entre autres problèmes. Selon le médecin, je dois me reposer. Mais mon mari refuse de faire le moindre geste pour me le permettre. Bien que nous ayons des enfants, il ne reconnaît même pas ma souffrance puisque qu'il croit que je suis encore jeune et qu'il est impensable que je sois en butte à tant de problèmes de santé. Que faudrait-il que je fasse?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Selon la loi purifiée d'Allah, développement d'un sentiment d'affection et de compassion au sein du couple fait partie des plus importants objectifs du mariage. C'est la base sur laquelle on doit construire la vie conjugale d'après ces propos du Très-haut: «Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.»

(Coran,30:21) Pour al-Hafedz Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) « le terme *mawaddah* renvoie à l'amour et *rahmah* renvoie à la douceur. On garde sa femme soit parce qu'on l'aime, soit parce qu'on compatit avec elle puisqu'elle nous a donné un enfant. »

Mon conseil pour toi, ô chère soeur, est de ne jamais perdre de vue l'affection et la compassion mentionnées par Allah dans le noble verset relatif à la vie conjugale.

Réfléchissez aux situations des Mères des Croyants, des femmes de Compagnons (p.A.a) , notamment le rôle de notre dame Khadidjah (p.A.a) auprès du Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui).Fais de votre mieux pour rendre votre famille heureuse.vous en verrez les bons



effets, s'il plait à Allah.

L'un des moyens les plus efficaces pour conquérir les coeurs réside dans la jovialité et la douceur du discours. À ce propos, certains pieux gens disent: il est facile d'être bon; affiche un visage radieux, et adopte un langage doux. Efforce-toi d'apparaître ainsi devant ton mari au point d'en avoir l'habitude. Tu gagneras ainsi son coeur et y feras prospérer affection et compassion à ton profit. Bien plus et incomparablement plus pertinent se place cette parole de notre Maître, le Clément, et le Majestueux: « La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie. » (Coran, 41:34-35)

Cheikh Ibn Saady (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « ce qui veut dire qu'il ne peut pas y avoir égalité entre l'accomplissement de bons actes de piété pour complaire à Allah le Très-haut et la commission en même temps d'actes qui provoquent Son insatisfaction; il ne peut pas y avoir une quelconque égalité entre la bienfaisance envers les créatures et la malfaisance envers elles. Peu importe que cela porte sur la nature des actes ou sur leurs caractéristiques ou la sanctions qu'ils appellent. La bienfaisance peut elle être récompensée autrement que par la bienfaisance? Ensuite, Il recommande une bienfaisance particulière par rapport à son impact. Celle qui profite à l'auteur d'une malfaisance à notre égard. Il dit : « Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux » (Coran, 41:34) Quand quelqu'un à qui on doit beaucoup, comme un proche parent, un compagnon etc, nous maltraite par la parole ou par l'acte, nous devons répondre par un bon acte. S'il rompt avec nous, essayons de rétablir les liens. S'il nous lèse, pardonnons-le. S'il nous méprise ou nous adresse des propos (désobligeants), ne répondons pas par le pareil mais pardonnons. Traitons-le doucement. S'il se détourne de nous, parlons lui avec courtoisie. Saluons -le. Opposer une bonne réaction à une maltraitance produit un énorme avantage. Voilà ce que signifie: « Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie » (Coran, 41:34) Autrement, devient tel un ami chaleureux. Voilà des qualités louables exclusivement réservées à ceux qui savent supporter des contraintes et s'imposer ce qu'Allah aime.



En effet, les âmes sont habituées à opposer une maltraitance à une maltraitance et à ne pas pardonner. Quant au contraire...?

Quand on sait se maîtriser et se conformer à l'ordre de son maître parce qu'on connaît l'ampleur de Sa récompense et sait qu'opposer une maltraitance à une maltraitance n'aboutit à rien sinon à l'aggravation de l'inimitié et que bienfaire à l'auteur d'une maltraitance ne dévalorise personne et qu'au contraire chaque fois qu'on se rabaisse pour complaire à Allah, Allah élève notre grade, on trouve la chose aisée et s'y livre avec plaisir. « Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie »

Certes, il y a là des vertus réservées à une catégorie privée, vertus qui élèvent les bénéficiaires ici- bas et dans l'au-delà et demeurent parmi les plus nobles moeurs. » Voir le *Tafsir de Saadi*,p.549-550)

Si cette manière de traiter son prochain est recommandée au profit de l'ensemble des créatures , que dire de ton propre époux quand on sait que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Si je devais donner à quelqu'un l'ordre de se prosterner devant un autre, je donnerais aux femmes l'ordre de le faire pour leurs maris, pour montrer l'importance de leurs droits sur elles. » (rapporté par Abou Dawoud,2140 auteur de la présente version et par at-Tirmidhi,1192 et jugé authentique par al-Albani dans *as-silisilah as-sahihah*,1203.

Si nous avons commencé par nous adresser à vous ,ô chère soeur, c'est parce que c'est vous qui nous avez adressé la question. Nous croyons que vous êtes plus prête à nous écouter et accepter notre conseil, même si cela devait passer par des concessions par rapport à vos droits, notamment le pardon accordé à celui qui a commis une injustice à votre égard. Cela ne représente aucun inconvénient. Qui croirait que renoncer à certains droits et pardonner des actes injustes est un défaut ou une insuffisance? Au contraire, il n'y a là que la vraie perfection.

Mousslim a rapporté dans son *Sahih* (2588) d'après Abou Hourayrah que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « l'aumône ne diminue jamais une richesse. Et le pardon ne fait qu'honorer son auteur et, plus le fidèle se montre humble devant Allah , plus il gagne en



grade auprès de Lui. »

S'agissant du discours adressé à votre mari, il a pour but de lui faire un reproche fraternel de la part de gens qui lui veulent du bien et craignent qu'il ne subisse un sort désagréable. Ils entendent lui lancer un avertissement afin qu'il n'obéisse pas au diable pour lui faire plaisir, quitte à désobéir au Clément et Majestueux au point de susciter Sa colère.

En ce qui concerne l'obéissance au diable, Mouslim a rapporté dans son *Sahih* (2813) d'après Djabr (p.A.a) que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « le Diable (Iblis) installe son trône sur l'eau et envoie ses commandos. Les membres qui lui sont les plus proches sont les plus capables d'infliger les épreuves les plus dures. À leur retour auprès de lui, l'un d'entre eux lui dira:

-« j'ai fait tant et tant de choses. »

-« tu n'a rien fait. » un autre avance et dit:

-« je ne l'ai pas quitté avant de le séparer de sa femme!! » Le daible rapproche celui-là et lui dit:

-« eh, oui, c'est toi! » Amach dit : « il le privilégie. »

Quant à dire qu'il suscite la colère du Clément par sa desobéissance, entendons cette parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui): « craignez Allah dans votre traitement des femmes; vous les avez prises avec la garantie d'Allah et vous vous permettez de vous accoupler avec elle grâce au mot d'Allah. » (rapporté par Mouslim,1218)

Est-ce comme ça qu'on tient compte de la garantie d'Allah, ô esclave serviteur d'Allah?! Est-ce comme ça qu'on traduit le mot d'Allah? Est-ce comme ça qu'on applique la recommandation du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) qui vous a dit: « traitez bien les femmes » (rapporté par al-Boukhari (3331) et par Mouslim (1468) Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit encore: « le meilleur d'entre vous est celui qui l'est pour sa famille. Je suis le meilleur pour ma famille. » (rapporté par at-Tirmidhi, 3895 et par Ibn Madjah,1977 et jugé authentique par al-Albani dans *Sahih at-Tirmidhi*.



Est-ce le bon traitement des femmes dont Allah dit : « Ô les croyants ! Il ne vous est pas licite d'hériter des femmes contre leur gré. Ne les empêchez pas de se remarier dans le but de leur ravir une partie de ce que vous aviez donné, à moins qu'elles ne viennent à commettre un péché prouvé. Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien. » (Coran,4:19) Est-ce la bon entretien dont le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit: « vous êtes tous des bergers et chacun sera responsable de ses troupeaux. L'imam est un berger reponsable de son troupeau. L'homme l'est au sein de sa famille et en sera responsavble. La femme l'est dans son foyer et sera responsable. La domestique l'est par rapport aux biens de son patron et elle en sera reponsable.Le rapporteur dit: je crois qu'il a dit: l'homme est un berger par rapport aux biens de son père et il en sera responsable. Vous êtes tous des bergers reponsables de vos troupeaux. » (rapporté par al-Boukhari,893) et par Mouslim,1829).

N'avez-vous pas entendu l'histoire de l'éminent compagnon , Aidh ibn Amer (p.A.a) qui s'était rendu auprès du prefet inique , Oubadoulla ibn Ziyad, et lui a dit: « filston, j'ai bien entendu le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dire: « les pires des responsales sont les plus violents. Mefie-toi d'en faire partie. » (rapporté par Mouslim,1830). Ne craignez-vous d'en faire partie?

Avez-vous entendu que la maladie dépend de l'âge et que la migraine dépend d'une condition temprelle et espaciale?!!! Nous n'avons entendu une chose plus étonnante et plus étrange!!! Si vous avez besoin d'une preuve , écoute , ô esclave -serviteur d'Allah. D'après Aicha, le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) est revenu une fois de Baqee et m'a trouvée souffrante de la migraine et en disant: ô ma tête!! Et moi, ô ma tête, ô Aicha, a-t-il dit. » (rapporté par Ibn Madjah,1465 et jugé authentique par al-Albani dans *Takhriidj al-mishkaat*,5970)

Vous devez vous souvenir , ô frère musulman , que le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) est décédé au moment où Aicha était âgée de 18 ans. Ce qui veut dire qu'elle souffrait de la migraine bien que jeune et que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) l'a prise au sérieux et eu la réaction appropriée.



On a demandé à la dame Aïcha (p.A.a) ce que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) faisait chez lui. Elle dit : il se mettait au service de sa famille.. Quand l'heure de la prière arrivait , il allait l'accomplir. » (rapporté par al-Boukhari, 676)

Voilà un argument , à supposer que vous en ayez besoin. Ce que nous ne croyons pas. Vous devez passer à l'acte. Vous avez le chemin devant vous mais vous ne marchez pas!! Il y a bien de choses à vous dire. Mais il est inutile d'en dire davantage à celui qui ne profite pas du peu!!

Evitez qu'un jour vous ne subissiez une épreuve et que cette pauvre dame ait à vous supporter et à veiller sur vous. Voudriez-vous qu'elle vous traite comme vous la traitez maintenant?!! Ne voudriez vous pas qu'elle soit généreuse et qu'elle vous dise la vérité alors qu'en ce moment vous lui mentez ! Voulez-vous qu'elle vous supporte en cas de besoin alors que vous la négligez , qu'elle vous traite avec douceur alors que vous la traitez péniblement et qu'elle soit clémente alors vous lui manifestez l'indifférence?! Au nom d'Allah, le meilleur des choix contradictoires est amer!!

Choisissez la voie de la bienfaisance, ô esclave serviteur d'Allah. « Y a-t-il d'autre récompense pour le bien, que le bien ? » (Coran, 55:60)

Celui qui s'habitue à faire du bien ne sera pas dépourvu de récompense

Ni Allah ni les humains ne peuvent restés indifférents à la bienfaisance